

KARTING

XIII^e RASSEMBLEMENT NATIONAL DE KARTING PISTE UFOLEP

04 & 05 SEPT. 2021

ENTRÉE
GRATUITE
ENTRÉE



RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine

la ligue de
l'enseignement
un avenir par l'éducation populaire



PASS SANITAIRE
OBLIGATOIRE

RESTAURATION
SUR PLACE

1^{ÈRE} COURSE LE 4 SEPT. DÈS 9H

CIRCUIT DE
ST-GENIS
DE SAINTONGE (17)

www.kartextrem.fr

ufolep
TOUS LES SPORTS AUTREMENT

kart *extremu*

MAXXIS®

la
Charente
Maritime

SOMMAIRE

ORGANISATEURS.....	1-2
INFORMATION PROGRAMME.....	3
INSCRIPTIONS	4
HEBERGEMENTS.....	5
REGLEMENT RNKU 2021	6 à 8
PROTOCOLE SANITAIRE.....	9
CONTACTS	10

ORGANISATEURS

LE MOT DU PRESIDENT DE L'UFOLEP 17

Le comité directeur de l'UFOLEP de Charente-Maritime est ravi d'accueillir la 13^{ème} édition du rassemblement National Karting UFOLEP sur la commune de Saint Genis de Saintonge

L'UFOLEP promeut un sport durable et citoyen, ouvert au plus grand nombre et où l'éducation est au centre de nos projets. Vous pourrez saisir tout au long de votre séjour, les valeurs que nous portons, jusque dans nos organisations de manifestations et dans notre accueil.

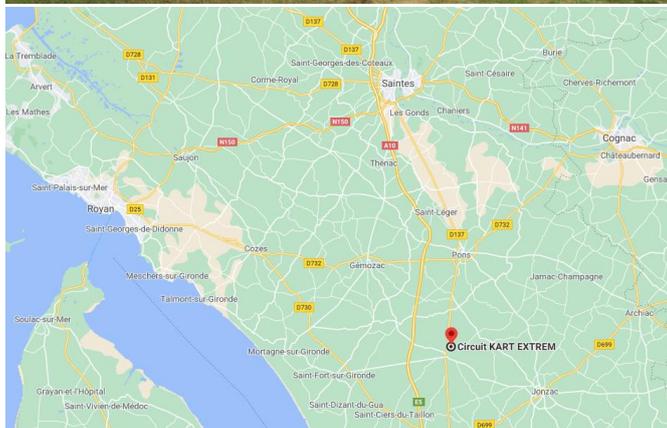
J'ai eu la chance en 2009 d'assurer la Direction de Course du Rassemblement National Karting UFOLEP, sur cette même piste et j'en garde un excellent souvenir.

J'en profite pour remercier les bénévoles ainsi que les salariés du Comité pour leur engagement afin de faire de ce moment un temps fort de 2021. Merci également aux différents acteurs de cette organisation et à tous ceux qui œuvrent pour notre projet d'éducation populaire. Je remercie enfin les membres de la CNS ainsi que L'UFOLEP Nationale pour leur soutien technique. Je ne peux terminer sans remercier également nos partenaires institutionnels et privés.

Au nom de l'ensemble des élus du comité, bon week-end sportif et bon rassemblement.

Jean-Marie PINEAU, Président de l'UFOLEP de Charente Maritime.

LE CIRCUIT ZA Terres du Poteau – Les Souches – 17 240 St Genis de Saintonge (point GPS 45.49560, -0.55937)



Cette très belle piste de 1150 m située en Saintonge (Charente-Maritime) vous attend. L'équipe d'Erick PREUVOST vous assurera le meilleur accueil.

Le circuit de St Genis de Saintonge a déjà accueilli le deuxième rassemblement de Karting UFOLEP en 2009.

Située sur l'axe de l'Autoroute A10 au sud de Saintes et non loin de l'estuaire de la Gironde, cette situation vous offrira un accès aisé.

Une zone de parking à proximité est prévue pour vous accueillir dans les meilleures conditions.

Possibilité d'accéder à des sanitaires douche et WC dans la journée.

ORGANISATEURS

LE COMITE DEPARTEMENTAL UFOLEP DE CHARENTE-MARITIME

L'Union Française des Œuvres Laiques d'Education Physique (UFOLEP) est la 1^{ère} fédération affinitaire multisport française. Avec pour slogan « Tous les sports autrement », elle est aujourd'hui portée par plus de **380 000 licencié-e-s** et **8 500 associations** dans toute la France.

Au niveau départemental, le comité UFOLEP 17 est composé de **65 associations** pour près de **2600 licencié-e-s** et propose 25 disciplines sportives.

L'activité Karting UFOLEP en Charente-Maritime :

- Notre département a reçu en 2009 le 2^{ème} Rassemblement national Karting en UFOLEP
- Le club de l'ASK St Genis est le seul club présent sur notre territoire charentais maritime, doté d'un circuit reconnu en Nouvelle-Aquitaine.



L'UFOLEP revendique la pratique sportive comme un moyen d'action pour développer l'apprentissage de la vie en société, de la solidarité et du bien-être.

LE KARTING UFOLEP EN AQUITAINE

La région Nouvelle Aquitaine, à l'origine du Kart Piste à l'UFOLEP en 2005, est toujours la région la plus dynamique pour l'organisation des compétitions Kart UFOLEP en 2021. La covid a perturbé depuis deux ans, l'organisation de notre Trophée. La treizième édition du Trophée Kart UFOLEP Nouvelle aquitaine 2021 a de ce fait débuté le 11 juillet 2021 sur le circuit du MURET (31). Nous espérons que le reste de la saison ne sera pas perturbée dans l'organisation des trois dernières courses.

Nous sommes très heureux d'accueillir et de participer activement à l'organisation de cette treizième édition du Rassemblement National Kart UFOLEP 2021, sur notre région et en particulier sur le très sélectif circuit de SAINT GENIS DE SAINTONGE (17).

Nous espérons que l'ensemble des pilotes participants à ce RNKU appréciera le tracé de ce circuit et la région Charente Maritime, en cette période de fin des vacances.

Bon weekend et bon rassemblement.

Michel FEVRES

Responsable de la CTRS Kart Piste Nouvelle Aquitaine et membre du la CNS Kart Piste

Information-Programme

CHIFFRES-CLÉS

- **13^{ème} édition** du RNKU, Rassemblement National Karting UFOLEP
- **2 jours** de compétition // **110 pilotes** attendus
- **20 départements** représentés // **40 bénévoles** mobilisés

PROGRAMME

A l'heure où nous diffusons cette circulaire nous ne sommes pas en mesure de vous communiquer les détails des enchainements d'épreuves par catégorie jour par jour.

Ce programme détaillé sera diffusé quelques jours avant l'épreuve, en tenant compte des catégories engagées et confirmées.

Vendredi 3 septembre :

- **14h00 – 19h00 : Vérifications administratives**
- **14h00 – 19h00 : Vérifications techniques**
- **8h30 – 12h00 : Essais libres (sous la responsabilité du propriétaire du circuit)**
- **13h30 – 19h00 : Essais libres (sous la responsabilité du propriétaire du circuit)**

Samedi 4 septembre :

- **8h30 – 10h30 : Essais libres**
- **10h30 – 12h00 : Essais chronométrés**
- **12h00 : Briefing obligatoire de tous les pilotes**
- **14h00 – 18h00 : Manches qualificatives**

Dimanche 5 septembre :

- **8h30 : Essais libres**
- **9h30 – 12h00 : Pré-finales**
- **12h00 – 13h30 : Pause déjeuner**
- **13h30 – 16h30 : Finales**
- **16h30 : Remise des Prix**

INSCRIPTIONS

Toutes les inscriptions et les réservations se font via le site d'engagement en ligne de l'UFOLEP. Pour y accéder, il vous suffit de cliquer sur le lien ci-dessous :

<https://inscriptions.ufolep.org/rnku2021/>

PROCÉDURE D'INSCRIPTION :

- Créez votre espace participant en cliquant sur ce lien : **CREEZ UN COMPTE**.
- **Inscrivez-vous** à la manifestation en cliquant sur votre catégorie
- Une **validation de votre engagement** avec votre numéro de course vous sera envoyée à votre adresse mail par l'organisateur dans les jours qui suivent.
- **Votre engagement comprend un lot offert par l'organisation du RNKU 2021** à récupérer le jour de la manifestation.
- Si vous n'avez pas de transpondeur AMB, vous devez en louer un. Nous vous invitons à le faire via la boutique en ligne de la manifestation disponible dans chaque catégorie

NOUS VOUS RECOMMANDONS DE TELECHARGER ET DE CONSULTER TOUS LES DOCUMENTS DISPONIBLES SUR LA PAGE D'ACCUEIL DE LA MANIFESTATION ET CI-DESSOUS :

- [Règlement particulier RNKU 2021](#) (page 6 à 8 de ce dossier)
- [Règlement Technique National 2021](#)
- [Règlement Sportif National 2021](#)

TARIFS D'INSCRIPTION

Droits d'engagement individuels selon les catégories

- **Mini et Jeune : 40 €**
- **Sport, Super, Vitesse, Puissance et Handikart : 120 €**

Le paiement s'effectue directement via le site d'engagement en ligne par carte bancaire.

Les droits d'inscription de 13 euros pour les adultes et de 7 euros pour les jeunes ne seront pas facturés par l'UFOLEP Nationale exceptionnellement cette suite à la crise sanitaire.

HEBERGEMENT

HOTELS : lien site de l'office de tourisme de Jonzac :

<https://www.jonzac-haute-saintonge.com/trouver-votre-hebergement/>

Hostellerie Le Coq d'Or 18 place du Château 17500 Jonzac Tél : 05 46 48 00 06	Hôtel de Bordeaux 1 avenue Gambetta 17800 Pons Tél : 05 46 91 31 12	Résidence Pierre & Vacances Les Rives de la Seugne ZAC du Val de Seugne 17500 Jonzac Tél : 05 46 04 68 30
Hôtel de L'Écu 3, place Fillaudeau 17500 Jonzac Tél : 05 46 48 50 56	Hôtel le Moulin du Val de Seugne Marcouze 17240 Mosnac Tél : 05 46 70 46 16	Résidence Vacances Bleues Les Côteaux de Jonzac 3 rue des Caraïbes 17500 Jonzac Tél : 05 46 86 43 00
Hôtel de l'Union 31 avenue de la République 17150 Mirambeau Tél : 05 46 49 61 64	Hôtel le 108 8 Avenue de Lattre de Tassigny 17500 Jonzac Tél : 05 46 48 02 95	Benassit Ozon Françoise - N°4 7 place de la République 17500 Jonzac Tél : 06 86 37 45 17

CHAMBRES D'HÔTES :

<https://www.jonzac-haute-saintonge.com/trouver-votre-hebergement/>

Bellanger Catherine Maison d'Hôtes de la Prairie 10 chez Mainguet 17150 Boisredon Tél : 05 46 04 29 67	Berthelot Maguy - Heiva 6 rue des Thermes 17500 Jonzac Tél : 05 46 48 48 72	Bienvenu Façoise Moulin de la Grave 25 rue de la Grave 17500 Jonzac Tél : 06 47 97 53 24
Bouffard Florence Domaine des Vignères La Cabane de Trolls 8 rue Le Colas 17500 Réaux-sur-Trèfle Tél : 06 88 36 41 97	Bréal Labadie Katherine L'abeille des Carmes rue des Carmes 17500 Jonzac Tél : 06 72 75 59 86 katherine.breal.labadie@orange.fr	Vibert Jacky - Au bon accueil 11 route de Mirambeau 17500 Saint-Simon-de-Bordes Tél : 05 46 49 61 97
Van der Weerd Astrid - Maison Jeanne d'Arc 25 avenue de Saintes 17240 Saint-Genis-de-Saintonge Tél : 06 41 40 43 41	Sur un Arbre Perché La Cabane Zen Château des énigmes 17800 Pons Tél : 06 42 11 86 7	Klinkenberg Bruno La Miramboise 65 avenue de la République 17150 Mirambeau Tél : 06 35 91 78 57

REGLEMENT RNKU 2021

ARTICLE 1: Le Rassemblement National Karting UFOLEP (RNKU) est une épreuve qui se disputera les 4 et 5 septembre 2021 sur la piste permanente du Circuit de St Genis de Saintonge (17)

ARTICLE 2: Les catégories de ce Rassemblement 2021 sont les suivantes :
Mini, Jeune, Sport, Super, Vitesse, Puissance et les sous catégories suivant le nombre d'inscrits, l'âge ou le poids.

ARTICLE 3: Matériel admis:

Tous les points du règlement technique national devront être scrupuleusement respectés.

Chaque pilote ne pourra disposer pour cette journée que d'un châssis et de 2 moteurs dans toutes les catégories.

Des mesures de niveau sonore seront effectuées dans toutes les catégories pour les karts avec ou sans boîte de vitesses et cela conformément au règlement sportif national.

Pneumatiques de la marque MAXXIS, agréés dans l'annexe 3 du RTN sans panachage.

Pour le RNKU, un pilote ne pourra disposer de plus d'un train de pneus (neuf).

Les pneus pluie (les MAXXIS agréés dans l'annexe 3 du RTN sans panachage, 1 train admis) seront en gestion libre dans les catégories autorisées. Les pneus seront contrôlés par les Commissaires Techniques (pneu de secours sur autorisation).

Les pneumatiques MAXXIS seront obligatoirement retirés sur place au moment de la confirmation de l'engagement, auprès de l'importateur partenaire MK KART CONCEPT, dès vendredi matin. (Ces pneus seront marqués et numérotés)

Carburant :

En cas de substitution d'essence, les pilotes devront fournir un bidon d'huile neuf et non entamé.

Transpondeurs :

Les transpondeurs sont en location au tarif de 25 € par pilote et devront être réservés et payés lors de votre engagement. Ils seront à apposer derrière le baquet à l'aide de colliers plastiques ou du support approprié. Une caution de 200 € est demandée.

ARTICLE 4: Le RNKU est organisé conformément au règlement Technique et Sportif de l'UFOLEP et au présent règlement particulier. Chaque participant doit gérer ses déchets en respectant

l'environnement et les règles d'usage, une protection de sol est obligatoire sous chaque engin. Un extincteur de 6 kg (départ de feu hydrocarbure) est obligatoire. En cas de litiges, seul le jury de l'épreuve sera compétent.

ARTICLE 5 : Dans les catégories Mini et Jeune, pas de mélange de motorisation 2 temps et 4 temps, il faut un minimum de 6 pilotes pour la création d'une catégorie Mini 2T ou 4T ou d'une catégorie Jeune 2T ou Jeune 4T.

ARTICLE 6 : Tout problème particulier se rapportant à un cas administratif relatif au RNKU, sera tranché sans appel par la commission sportive de l'organisation.

ARTICLE 7 : Le planning provisoire de la course sera publié en annexe du présent règlement en attente du planning officiel communiqué peu avant le début de l'épreuve.

ARTICLE 8: Déroulement de l'épreuve:

Les horaires seront établis en fonction du nombre d'engagés. La confirmation des engagements, l'enregistrement du matériel et le contrôle technique se dérouleront dès le vendredi 14h00.

Le briefing est organisé par le directeur de course le samedi midi pour tous les pilotes. La présence de tous les pilotes et tuteurs est obligatoire et ils devront impérativement signer la feuille de présence (émargements des pilotes). Tout manquement à cette obligation sera sanctionné par le jury. L'horaire de ce briefing sera notifié dans l'horaire officiel communiqué aux concurrents avant le début de l'épreuve.

Les essais libres chronométrés se dérouleront par séances de 30 minutes par groupe en fonction de la capacité de la piste. Les épreuves se dérouleront ainsi : essais libres chronométrés, 2 manches qualificatives, 1 pré-finale et 1 finale.

Les places de départ des manches qualificatives seront celles du classement des essais chronométrés. Si le transpondeur d'un pilote ne fonctionne pas lors des essais chronométrés, le pilote partira en fond de grille pour les manches qualificatives.

La grille de départ de la pré-finale sera déterminée par addition de points des deux manches qualificatives. Le résultat de la journée sera celui de l'arrivée de la finale.

ARTICLE 9 : Les numéros seront attribués selon l'ordre d'arrivée à l'inscription, et chaque pilote devra les fournir (1 sur le nassau panel, 2 sur les pontons, et 1 à l'arrière).

ARTICLE 10: INSCRIPTIONS :

1. **Création d'un compte participant obligatoire**
2. **Engagement à la manifestation sur <https://inscriptions.ufolep.org/rnku2021/>**

L'engagement à l'épreuve est de 120€ pour tous sauf pour les "jeunes" et "mini" (40 €).

Tous les engagements sont à régler directement à l'inscription sur le site d'engagement.

Les inscriptions faites après la date butoir du 29/08/21 seront majorées d'une augmentation de 10€.

Les montants des droits de piste pour les journées d'entraînement précédant le RNKU sont de 50 euros pour les 2 journées et de 30 euros pour une journée. Ils devront être pris sur place auprès du propriétaire du circuit de St Genis de Saintonge. Pour samedi et dimanche, les droits de piste sont compris dans le montant de l'inscription au RNKU.

ARTICLE 11 : Les pilotes devront être détenteurs d'une licence UFOLEP en cours de validité (avec la photo) ainsi que les mécaniciens et les tuteurs.

ARTICLE 12 : Le comité UFOLEP 17 et l'association ASK St Genis sont les organisateurs techniques.

ARTICLE 13 : Les responsables du RNKU ont le droit d'évincer toute les personne, pilote, officiel ou accompagnateur dont le comportement serait jugé intolérable pour quelque raison que ce soit. En cas d'évènements exceptionnels pouvant perturber le déroulement d'une épreuve (météo, incidents graves...), les officiels de la course en collaboration avec l'organisateur et les responsables des clubs se réservent le droit d'apporter toutes modifications nécessaires à la validation de la journée.

ARTICLE 14 : Tout déclassement pour faute grave, pourra entraîner par décision du responsable de l'organisation en accord avec la direction de course et le Jury, un renvoi provisoire ou définitif du Trophée.

ARTICLE 15 : Le fait d'être engagé au Rassemblement National Karting UFOLEP implique l'acceptation dans son intégralité du présent règlement et à son respect. Tout ce qui n'est pas explicitement autorisé dans le présent règlement est formellement interdit.

ARTICLE 16 : Déroulement des contrôles techniques : le vendredi 3 septembre 2021 de 14h00 à 19h00 et le samedi matin 4 septembre 2021 jusqu'à 10h30.

Les pilotes présents sur le circuit le vendredi devront avoir fait leur contrôle technique.

RAPPELS ET RECOMMANDATIONS

Pour le RNKU 2021 sont obligatoires des pneus MAXXIS sans panachage, à retirer obligatoirement sur place auprès de l'importateur.

La location de transpondeurs se fait également via la boutique sur le site d'engagement en ligne.

Pour louer un transpondeur, le pilote s'acquitte d'abord du tarif de location de 25 € sur le site, il devra également fournir sur place :

- 1 chèque de caution de 200 € à l'ordre de l'ASK BOIENNE
- Sa licence valide pour l'année 2020/2021 ou 2021/2022

Ces 2 éléments lui seront restitués en fin d'épreuve sous réserve du retour du transpondeur en bon état

Les tapis de sol et extincteurs sont obligatoires dans les paddocks

GESTES BARRIERES LORS D'UNE RENCONTRE NATIONALE UFOLEP



IMPORTANT :

Pour ce rassemblement national karting UFOLEP 2021, la règle du Pass'sanitaire pour tous les pilotes ainsi que les accompagnateurs (*) s'appliquera.

(*) : Accompagnateurs : toutes personnes assurant le « technique » auprès de son pilote et se trouvant dans les zones dédiées au dispositif de compétition (paddock, pré-grille, etc...)
Tous les accompagnateurs seront également titulaires d'une licence UFOLEP en cours de validité.

AVANT LA MANIFESTATION

Le comité départemental désignera un.e REFERENT.E COVID qui sera en charge de mettre en œuvre avec une équipe de bénévoles désigné.e.s et la CNS, l'organisation sanitaire nécessaire de la manifestation cf. protocole sanitaire de la Fédération Française de la FFSA pour les manifestations sportives : [à cet endroit](#). La CNS peut également personnaliser son protocole sanitaire aux couleurs UFOLEP, tout en respectant celui dicté par la fédération délégataire.

PENDANT LA MANIFESTATION

Le/la REFERENT.E COVID et son équipe seront connu.e.s et identifiables par tou.te.s les participant.e.s et organisateur.trice.s.

L'équipe COVID sera responsable du respect des circuits de circulation des participant.e.s, de la fluidité des points stratégiques de potentiels regroupements, du port du masque (en fonction des règles sanitaires applicables au moment de la manifestation).

APRÈS LA MANIFESTATION

Le comité départemental rend compte à l'UFOLEP Nationale des conditions de déroulement de la rencontre nationale. Un bilan de l'équipe Covid sera également à intégrer dans le bilan final afin de pouvoir faire un suivi si besoin, et répondre aux demandes institutionnelles qui pourront nous être faites.

CONTACTS



Résidence Club La Fayette
Avenue de Bourgogne
17000 La Rochelle

POUR TOUTE QUESTION, MERCI DE CONTACTER

Michel FEVRES – Membre de la CNS Karting
06.07.78.69.27

Erick PREUVOST – Responsable du Karting de St Genis de Saintonge
06 89 58 92 28– kart.extrem@free.fr

UFOLEP 17 – Comité départemental organisateur
05 46 41 73 13 – 06 62 36 84 22– ufolep-usep@laligue17.org

BON SÉJOUR EN CHARENTE-MARITIME